

INFORMATIONS & NOUVEAUTÉS

Championnats Interclubs régionaux Seniors Plus

Les clubs ayant inscrit 2 équipes ou plus ont la possibilité de modifier les listes données jusqu'à la 1^{ère} journée du championnat.

Chaque équipe pourra, à titre exceptionnel, sur **une seule journée** du championnat, utiliser un joueur non classé ou 4^{ème} série, à condition d'avoir un classement inférieur ou égal au dernier joueur de l'équipe dans laquelle il est incorporé.

Les divisions **pré-nationales** des championnats de France Interclubs Seniors Plus en 35, 45, 55 Messieurs et Dames et 65 Messieurs sont soumises à la même réglementation sportive que celle des championnats de France Seniors. Les rencontres doivent être juge-arbitrées et les parties arbitrées.

Pour cette saison 2012, il est souhaitable que le club visité fournisse un juge-arbitre non joueur et non capitaine de l'équipe et des arbitres de chaise.

RENCONTRES

Messieurs 35

Prénationale et 1^{ère} division : 4 simples et 1 double, avec 4 joueurs

2^e, 3^e et 4^e divisions : 3 simples et 1 double à **2 points** avec 3 ou 4 joueurs

Dans tous les cas, doubles avec No Ad et super jeu décisif.

Messieurs 45, 55 et 65

Prénationale et 1^{ère} division : 2 simples et 1 double **au format traditionnel**, avec 4 joueurs

2^e et 3^e divisions : 2 simples et 1 double avec 3 ou 4 joueurs (le n° 1 ne peut jouer qu'un seul match simple ou double), **double obligatoirement avec No Ad et super jeu décisif.**

Dames 35

Prénationale : 4 simples et 1 double avec 4 joueuses

1^e et 2^e divisions : 3 simples et 1 double à **2 points** avec 3 ou 4 joueuses

Dans tous les cas, doubles avec No Ad et super jeu décisif.

Dames 45

Prénationale : 2 simples et 1 double **au format traditionnel** avec 4 joueuses

RAPPELS

Tous les compétiteurs doivent être licenciés 2012 au plus tard le 15 octobre 2011.

Se munir de sa licence et de son certificat médical en cours de validité à chaque rencontre.

Le résultat de chaque rencontre doit être saisi dans la Gestion Sportive dès la fin de la rencontre et la feuille de match portant les noms des arbitres et du juge-arbitre doit être saisie au plus tard dans les 48h.